



Groupe de travail I :
ASSURANCES & MUTUELLES



1. Méthodologie de travail

- a. 8 Réunions en visio : entre le 23/05/2024 et le 31/03/2025
- b. Processus par consentement - 4 participants
- c. Contenu en documents partagés via le Drive

2. Définition des objectifs

- a. Spécifiques aux **Mutuelles** :
 - => Obtenir un remboursement pour la **médiation animale**, via l'assurance complémentaire, pour **nos membres affilié.es AMAT.Belgium® ASBL**
 - => Comment ?
- b. Spécifiques aux **Assurances** :
 - => Obtenir une offre de couverture en **Responsabilité Civile PROFESSIONNELLE** de la part d'une **compagnie d'assurance qui comprend ce qu'est la médiation animale !**





3. Analyse des ressources

- a. Identification du **réseau propre à chaque cible** (Mutuelles et Assurances)
- b. Identification des **partenaires officiels** intervenants dans chaque domaine, recherche des coordonnées des responsables/décideurs ad hoc :
 - i. *Mutuelles* : Quelles administrations ? Régionalisation des centres décisionnels ? etc.
 - ii. *Assurances* : Quelle **législation** ? Contacts directs ? Via courtiers ? etc.
- c. Identification des mécanismes décisionnels propres à chaque secteur :
 - i. *Mutuelles* : **Fonctionnement** des assurances complémentaires, rôle des Médecins conseil pour l'octroi de remboursement spécifique, etc.
 - ii. *Assurances* : Possibilité de jouer sur l'offre et la demande ? Sommes nous assez puissant en tant que **Fédération professionnelle** ?



4. Les Mutuelles via leur assurance complémentaire - Etat des lieux

a. **La Mutualité Libre MUTPLUS :**

=> max. 120,- EUR/an, hippothérapie, membres souffrant d'un handicap physique ou mental.

b. **La Mutualité Neutre :**

=> 10,- EUR / séance, max. 70,- EUR/an, hippothérapie - dans le cadre des *“médecines alternatives”*, *“chez un prestataire agréé”* (?)

c. PARTENA et SOLIDARIS : Psychomotricité (sous conditions), médecines alternatives (chiro, acupuncture, etc.)... => RIEN en M.A.



5. Les Assurances - Etat des lieux

a. Assurances contactées :

- Ethias (cf. FFE pour les sports équestres et Membres déjà assuré.es ETHIAS)
- Les AG (refus à cause du risque “chevaux”)
- La Bâloise (en attente de leur réponse définitive, frileux à cause du risque “chevaux”)
- AXA : une offre reçue



5. Les Assurances - Etat des lieux

b. AXA :

- Via courtier qui couvre déjà 1 hiplothérapeute membre de la Fédération.
- Couverture offerte pour :
 - **Les Activités d'Intervenant en Médiation animale©**
=> cité nommément dans le contrat !!!!
 - **Membre de l'AMAT.Belgium® ASBL**, en ordre d'affiliation
 - Qui respecte les réglementations légales ET
LE CODE DE DÉONTOLOGIE



5. Les Assurances - Etat des lieux

b. AXA :

- Garanties RC Professionnelle :

Garantie(s) assurée(s) :

- | | |
|---|------------------|
| ● Dommages corporels, par sinistre et par année d'assurance | 2.500.000,00 EUR |
| ● Dommages matériels, par sinistre et par année d'assurance | 125.000,00 EUR |
| ● Protection juridique, par sinistre | 12.500,00 EUR |

- Garanties RC Exploitation : Idem RC Pro.

- Franchise par sinistre : 125,00 EUR



5. Les Assurances - Etat des lieux

b. AXA :

- Conditions :
 - Minimum **30 Membres souscripteurs**
 - Prime annuelle TTC par Membre (RC Pro + RC Exploitation incluse) : **100,00 EUR**
 - *FYI : -5% apd 50 adhésions*
 - **Offre valable jusqu'au 05/05/2025**

● INTÉRÊT DES MEMBRES ?

- => **Non : Arrêt du travail "Assurances" et poursuite avec les Mutuelles**
- => **Oui : un formulaire d'inscription sera envoyé par e-mail par le secrétariat pour récolter vos inscriptions. + nouvel appel d'offres dans 5 ans. + poursuite avec Mutuelles.**



6. Prochaines étapes du G.T., soumis à vos avis :

a. Mutuelles :

Selon évolutions et stabilisations politiques :

- démarches auprès des Régionales des Mutualités libérales (pas de positionnement idéologique dans un premier temps)
- pour arriver à un remboursement, via les complémentaires,
- des séances en Médiation Animale (tous animaux partenaires confondus!)
- réalisées auprès de nos Membres labellisé.es AMAT.Belgium® ASBL.

b. Assurance :

1. Acceptation offre AXA ?
2. Poursuite des démarches auprès d'autres assureurs ?
3. Stop ?



Groupe de travail II :

RECONNAISSANCE DES FORMATIONS

Patrick Guilmot et Bénédicte de Villers

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !